



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

- 22, rue Borde cedex 13265 Marseille cdx 8
- Tél. 0491179757 - 0491179717
- Fax 0491259207
- E-mail snui.bdr-marseille@dgi.finances.gouv.fr

● DSF de MARSEILLE

Marseille le 30 juin 2010

DECLARATION LIMINAIRE DES REPRESENTANTS DE L'UNION SNUI-SUD TRESOR SOLIDAIRES AU CTPS DE LA DSF DE MARSEILLE DU 30 JUIN 2010

Nous sommes convoqués à ce comité technique paritaire pour examiner la **création du centre des services partagés et l'organisation du service dépense en mode facturier** et se prononcer sur la scission des CDI7/9/10 et 4/13 dans le cadre de la création des SIP.

Chorus, véritable usine à gaz, à l'architecture compliquée et au langage parfois ésotérique, remet en cause la structure actuelle des services de dépense de l'Etat, entraînant de véritables bouleversements de l'organisation des services utilisateurs aussi bien ordonnateurs que comptables. Ainsi, dans notre département, deux nouveaux services vont voir le jour au 1^{er} janvier 2011 : le centre des services partagés qui a pour but, pour l'engagement des dépenses, de réunir les ministères et les agents de la DGFIP d'une part et, d'autre part les services de dépense facturiers devant assurer, fait nouveau, la liquidation de la dépense réservée précédemment aux ordonnateurs ainsi que la partie comptable du paiement des factures. Pour l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires, cette réforme nationale déclinée localement est porteuse de grands dangers :

- elle entraîne une dilution des missions entre ordonnateurs et comptables, faisant sauter le verrou de la séparation ordonnateur/comptable qui ne subsistera que de façon théorique dans la logique du principe du contrôle hiérarchisé de la dépense et du développement des partenariats avec les ordonnateurs
- elle banalise les paiements sans contrôles préalables
- elle développe davantage encore les contrôles à posteriori, sources de dérives et de dérapages
- enfin, en concentrant les tâches et en les industrialisant, elle déqualifie cette mission au risque, au final, de faire évoluer la fonction de comptable vers un simple rôle de caissier.

Concentration, industrialisation et déshumanisation sont les caractéristiques de telles structures, nous en ferons la démonstration lors des débats qui vont s'en suivre.

Pour ce qui est de la scission des CDI 7/9/10 et 4/13, nous vous rappelons que cette opération est un corollaire de la mise en place des SIP et que l'Union a toujours été contre cette réforme inutile et bâclée.

En outre, elle va se traduire par une nette dégradation des conditions de travail des personnels de la DGFIP par le biais de suppressions massives d'emplois et par l'abandon de résidences administratives dont Sainte Anne est un exemple criant. Quelle est l'utilité de cette opération si d'un autre côté il va falloir déboursier des « fortunes » dans la location de locaux pour héberger la Formation Professionnelle.

L'Union SNUI SUD Trésor Solidaires réaffirme sa totale opposition à la « liquidation » du site de Sainte Anne sous un prétexte démagogique de pseudo économies !

Nous dénonçons les problèmes de place rendus insolubles par les options prises par l'administration, qui se posent sur le site d'Aubagne.

Nous dénonçons également la folie des grandeurs du site Prado/Borde/Liandier, la concentration « explosive » du site Sadi Carnot et les très fortes inquiétudes sur l'accueil de Saint Barnabé.